



## **Procès -verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association "Les Amis du Port-Blanc" du 22 février 2020.**

L'an deux mille vingt, le 22 février à 18 h, les membres de l'association "Les amis du Port-Blanc" à jour de cotisation, se sont réunis salle Gilles Gahinet sur convocation du conseil d'administration en date du 7 février 2020.

L'assemblée est présidée par Françoise Magnier, présidente et le secrétariat est assuré par Yvon Le Mouhaër, secrétaire-webmestre de l'association.

### **Ordre du jour :**

Rapport d'activité et rapport moral

Rapport financier

Renouvellement partiel du conseil d'administration.

Débat sur les sujets d'actualité.

Remerciements à M. Michel Bainvel, maire de Baden, et aux représentants de la presse, Mme Michèle Le Floch (Ouest-France) et Mme Audrey Le Vigouroux (Le Télégramme) pour leur présence.

## **1- Rapport d'activité et rapport moral.**

### **11- Activité de l'année passée**

- 8 réunions du conseil d'administration
- réunions de travail avec la Mairie de Baden, notamment en ce qui concerne la mise en place de la navette estivale
- Apéro info le samedi 10 août 2019
- trois lettres d'information en janvier, juillet et septembre
- participation à l'atelier de gestion des déchets organisé par GMVA
- questionnaire adressé aux trois listes de candidats aux élections municipales.

D'abord un aveu : nous nous étions engagés l'an dernier à refaire une opération de **porte à porte**. Mais nous ne l'avons pas faite. Nous espérons pouvoir le faire cette année, de

préférence avant l'été, pour pouvoir toucher les habitants de Port-Blanc et pas les locataires saisonniers. C'est un gros travail qui demande du temps mais l'augmentation du nombre des habitants exige que nous le fassions régulièrement. Appel aux bonnes volontés.

## **12- Suivi des chantiers en cours :**

**121 - Les travaux de la route départementale :** nous étions convenus l'an dernier, lors de notre dernière AG, de laisser vivre cet équipement pour permettre que les habitudes se prennent et qu'on juge sur pièces, en quelque sorte.

Ce qu'il en ressort : l'arrêt de la "piste cyclable" au niveau du chemin des Ecureuils est clairement stupide : on a vu nombre de cyclistes à l'arrêt, dans l'attente de pouvoir se réinsérer dans le flux des voitures sur la route. Il est vrai aussi que de nombreux cyclistes poursuivent leur chemin sur le "trottoir"... et que d'autres restent sur la chaussée d'un bout à l'autre du passage, faute de revêtement adapté à leurs boyaux délicats... bref ça fait cher le mètre linéaire de piste cyclable.

En revanche, le "haricot" en amont de la toute de Toulindac ralentit efficacement les voitures ; c'est aussi le cas probablement de l'absence de marquage au sol pour la matérialisation de la chaussée. Mais le plus efficace c'est encore lorsque des vélos sont assez nombreux et se croisent ce qui empêche les voitures de se dépasser ...

La bonne nouvelle c'est – vous l'avez déjà apprise – la poursuite des travaux d'aménagement (dont on peut espérer qu'ils seront mieux étudiés ) jusqu'aux 4 Chemins. Là-dessus, Monsieur le maire pourra certainement apporter des précisions.

**122 - Les parkings :** Les travaux sont quasiment achevés. Ils appellent plusieurs remarques : en premier lieu, dans son rapport sur l'enquête publique organisée dans le cadre de la révision du PLU, le commissaire enquêteur a préconisé comme Yvon Le Mouhaër le demandait, que certains arbres soient préservés. Par ailleurs certains d'entre vous ont posé des questions que nous avons transmises à la compagnie des ports du Morbihan. Je vous donne les réponses que M. Devys directeur adjoint de la CPM nous a communiquées :

*Comme vous le savez, nos actions et choix d'aménagements relèvent notamment de l'agglomération GMVA et par conséquent de choix techniques et budgétaires rigoureux. Par ailleurs, et pour votre information, l'opération d'aménagement des parkings s'élève à un montant prévisionnel de 1,8 M€ HT et contribue également à la qualité de vie des habitants de Port-Blanc/Baden. Les travaux en effet sont en cours de finalisation :*

- *Concernant l'éclairage, et comme précisé lors de notre échange en avril dernier, les Parkings P1, P2 et P3 seront munis d'un éclairage pour lequel il sera possible de gérer les plages horaires d'éclairage, notamment la nuit. Les horaires d'éclairage du parking P1 seront cohérents avec l'éclairage public des rues avoisinantes. Les horaires d'éclairage des parkings P2 et P3 seront également adaptés.*

- *Les parkings P3 (payant) et P4 (gratuit) se doivent d'être accessibles aux artisans et donc aux fourgons, dont les hauteurs et largeurs peuvent sortir d'un gabarit standard. Ainsi, des portiques pour éviter le stationnement des camping-cars ne peuvent être installés. Une signalétique d'interdiction aux campings-cars est en revanche bien prévue et, notamment, dès l'entrée au niveau du giratoire Er Lannic. Une signalisation spécifique pourrait être installée également au carrefour de Toulindag pour diriger en amont les camping-cars vers l'aire qu'il leurs est proposée en été (route de Port Jakez).*

- *Les toilettes publiques sont prévues juste à droite à l'entrée du parking P1, à l'emplacement des poubelles actuelles qui eux seront décalés dans la continuité. Nous avons supprimé volontairement les poubelles à l'intérieur des parkings. Par expérience, et conformément à la pratique actuelle dans de très nombreux sites publics, les usagers respectent les lieux lorsqu'il n'y a pas de poubelles. Une réflexion est par ailleurs en cours au sujet de l'installation de cendriers sur la zone des parkings.*

(Sur ce point on se doit d'être sceptiques.

D'autres questions ont été posées qui ne traitent pas directement des parkings, et voici les réponses apportées :)

- *Le travail concernant la signalétique d'accès et la signalisation prévue au niveau des nouveaux parkings, vers la gare maritime, la cale et l'embarcadère est en cours. Nous ne manquerons pas de revenir vers votre association en temps utile à ce sujet.*

- *Sur l'embarcadère de Port-Blanc, vous abordez le sujet du nettoyage des cales. Celle-ci sont nettoyées en temps normal à l'eau de mer via notre barge, équipée d'un karcher eau de mer, accostée pour la circonstance le long de la cale à nettoyer. Il peut arriver de manière exceptionnelle, lorsque la barge est utilisée au nettoyage d'une autre cale, qu'un karcher eau douce soit utilisé. Ce cas reste néanmoins très rare.*

- *Enfin, l'esplanade est équipée de 3 cendriers côté gare maritime. Nous allons réfléchir à l'éventualité d'en ajouter un du côté du bureau du port.*

**123 - La base de Toulindac :** Les travaux ont commencé. Espérons qu'ils pourront être terminés dans les délais prévus, ce qui mettra un point final à un feuilleton juridico-environnemental riche en rebondissements...

Nous demandons simplement que l'accès à la plage (qui doit rester sous sa forme naturelle), soit aménagé dès que l'escalier actuel débouchant sur le ponton sera détruit.

**124 - La révision du PLU :** A priori la révision du PLU ne concerne pas principalement Port-Blanc, puisque les règles d'urbanisme ne doivent pas changer pour la zone couverte. Mais le diable se niche dans les détails et hormis la question de la préservation des arbres au sein des parkings, a surgi la question de la création d'un nouveau parking. Ce qu'il est convenu d'appeler l'espace réservé 20. Dans le cadre de l'enquête publique, l'association a déposé un petit dossier qui vous a été communiqué avec une des lettres d'info que vous recevez afin de dire tout le mal que nous pensions de la création de ce parking. L'association n'est pas la seule à être intervenue, des riverains ont également fait valoir leur argumentation contre ce projet dans le cadre de l'enquête publique. Et le commissaire enquêteur a donné un avis défavorable à ce projet dans les termes suivants : "*L'ER 20 doit être retirée (aire naturelle existante et emprise sur des espaces agricoles protégés en Ab et EPR" (espace proche du rivage)"*

Nous espérons que la commune suivra cet avis.

#### **125- Réduction des déchets :**

Comme prévu, Nous avons installé les **bacs à marée**. Nous en sommes satisfaits : on a récolté un nombre incroyable de déchets, plusieurs personnes ont pris l'habitude de ramasser les déchets parce que les bacs sont installés, et la tournée que nous faisons régulièrement nous permet d'avoir des échanges très intéressants avec les passants. Dans sa revue, le PNR a – sans nous en parler – pris une photo de nos magnifiques installations... une consécration !

Mais tout n'est pas parfait : seuls les membres du bureau font le travail d'éboueur : à la suite de l'apéro info nous avons pourtant demandé de l'aide (contre une paire de gants gracieusement offerte) à chacun d'entre vous et une seule personne s'est manifestée...

En période de vacances les bacs s'emplissent de toutes sortes de déchets que nous avons du mal à évacuer (les canettes de bière par brouettes entières alors que nous passons 2 à 3 fois par semaine dès que les beaux jours arrivent) alors que nous estimons que ce n'est pas notre travail.

Nous avons donc décidé de modifier notre dispositif dès cette année : d'abord nous avons modifié l'affichette qui est apposée sur le bac pour que les gens comprennent bien qu'il ne s'agit pas d'une poubelle... Mais surtout nous avons décidé de retirer les bacs de juin à septembre : ils seront mis à l'abri (dans les locaux techniques de la mairie) ... Les déchets de marée seront ramassés le reste de l'année ce qui ne pose pas de problème en soi : ils arrivent le plus souvent avec les tempêtes.

Enfin il faudra sans doute en installer un de plus à Mané Moustran pour que toute la zone de Port-Blanc soit couverte.

### **La mini décharge :**

Certains d'entre vous la connaissent : il existe une mini décharge dans la falaise qui borde le littoral après la plage de Toulindac. Les plus gros déchets qu'elle contient – morceaux de plastique colorés - sont visibles depuis le chemin et depuis la plage. Mais il en existe d'autres : on y a vu des boîtes de médicaments. Les déchets sont mis au jour probablement par les pluies qui ravinent la falaise et les pluies, il y en a eu cet automne et cet hiver... il faut donc purger le sol de ces déchets et ce pourrait être fait à l'occasion des travaux de construction de la rampe de la base nautique... mais il est vrai que ce chantier serait complexe. Nous en avons parlé aux différents candidats aux élections municipales qui ont promis de s'intéresser au problème. Nous en avertirons le PNR si nécessaire.

### **126 – Les mobilités :**

La **navette** gratuite entre Port-Blanc et le bourg a été mise en place dès l'été dernier et nous en sommes très heureux même si les choses ont été faites un peu à la va vite. C'était un coup d'essai qui a montré des possibilités et des insuffisances. Celles-ci devront être réduites dans le projet de cette année qui s'étendra sur une période un peu plus longue (d'une semaine) et sur une un peu plus grande amplitude chaque jour. On sera encore loin de ce qui serait idéal. On nous dit que cela coûte cher... il suffit de mettre en regard le coût des parkings pour voir que cet argument n'est pas sérieux d'autant que les contribuables ne sont que partiellement sollicités, ce projet ayant pour caractéristique d'être financé pour moitié par des entreprises de Baden (Port-Blanc, le bourg, Toulbroche, etc).

Certes il faudrait que cette navette soit davantage utilisée, mais il faut aussi qu'elle réponde davantage à nos besoins en termes d'horaires, notamment. En outre il faut faire une publicité d'enfer pour que le projet soit tentant... bref on en est aux balbutiements sur ce terrain : le prestataire ne dispose pas de véhicules électriques ("*ce n'est pas dans le schéma de la société*"... )

Nous allons mettre en place cette année le dispositif d'**auto-stop dédié**, dont le nom reste à trouver ; l'idée est fréquemment évoquée selon des modalités diverses. Ici, il suffirait

pour l'auto-stoppeur de se placer sous un panneau "stop Bourg" installé, par exemple, en face de la rôtisserie et les personnes qui passent en voiture sauraient ainsi que la personne souhaite se rendre au Bourg, et le même dispositif serait installé au Bourg avec un panneau portant la mention "stop Port-Blanc" pour le retour. Il faut affiner l'idée, mais elle paraît utile notamment lorsque la navette n'est pas activée.

**127 - Le questionnaire :** c'est devenu une habitude avant chaque élection municipale : nous avons élaboré un questionnaire destiné à chacune des listes en présence. Voici où nous en sommes. Nous communiquerons à chacun d'entre vous avec une lettre d'info spéciale le contenu de ces documents.

### **13 - Les perspectives.**

Nous avons créé des groupes de travail... mais mis à part celui a pour objet de mieux connaître et faire connaître l'histoire et le patrimoine de Port-Blanc, aucun n'a réellement vu le jour. Les autres thèmes étaient je vous le rappelle : l'animation du village de Port-Blanc, la protection de la biodiversité, les mobilités et la lutte contre les chenilles processionnaires.

Comme nous venons de le voir, tous les sujets ne sont pas traités avec le même succès :

La question des **mobilités** avance et finalement l'association y travaille alors même qu'elle n'a pas créé un groupe de travail au sens propre mais cela n'a pas d'importance. Nous allons travailler cette année à la mise en place du système d'autostop et faire de la publicité pour la navette gratuite.

Nous souhaitons également être associés à la conception de la **signalétique** qui dirige les touristes vers Port-Blanc puis l'Île aux Moines. La CPM n'est pas contre, on l'a vu dans sa réponse à nos questions, les candidats aux élections non plus. Nous souhaiterions associer la société Imagina au guidage et à l'information numérique des personnes qui arrivent à Port-Blanc. Un cahier des charges est en cours d'élaboration.

**Les chenilles processionnaires.** Frédéric Dénerolle n'est pas là aujourd'hui (il a une excuse de premier ordre !), pour nous parler des chenilles... Il a tenté de susciter une mobilisation des habitants contre ce fléau, notamment par un mailing adressé le 19 août qui invitait à s'inscrire en mairie... mais pas de réaction.

Nous avons avancé en revanche sur la question du traitement des **déchets**. Il faut que nous développions d'autres initiatives : le ramassage des mégots, mieux faire connaître les bacs à marée (un projet encore flou doit se mettre en place avec l'association Morbih'Anes) et y associer davantage de monde,

En ce qui concerne la protection de la **biodiversité** nous n'avons pas fait grand-chose mais nous ne devons pas nous laisser aller ! Il est possible que l'association soit sollicitée pour le comptage de l'avifaune, nous pourrions aussi participer à des campagnes d'arrachage d'espèces végétales invasives, apprendre à construire des nids d'oiseaux, des hôtels à insectes, etc... nous devrions également mieux nous informer et, d'une façon générale, les membres de notre association sont invités à mieux connaître notre environnement à travers diverses sources comme, par exemple, le rapport de présentation de la révision du Schéma de mise en valeur de la mer qui est de qualité exceptionnelle et fort instructif.

Comme vous le voyez, il y a beaucoup à faire mais, à eux seuls, les membres du conseil d'administration ne peuvent suffire à la tâche. J'espère que nous pourrons compter sur votre aide et votre soutien concret dans les mois qui viennent pour que la qualité de la vie à Port-Blanc s'améliore.

Merci à tous.

**Le rapport moral est voté à l'unanimité moins une abstention.**

## 2- Rapport financier.

Association "LES AMIS DU PORT BLANC"				
	2054	Livret Bleu au 31 Décembre 2018	2577,80	
		Intérêts 2019	19,34	
		Apport 2019	0,00	
		Livret Bleu au 31 Décembre 2019	2597,14	
<b>CHARGES Cpte 540 43</b>			<b>PRODUITS</b>	
60	Achats	31,00	Transfert de compte	
6161	Assurance multirisque	87,39	7422 Subvention départementale	
6162	Autres assurances	0,00	7423 Subvention régionale	
6181	Documentation générale	0,00	7425 Subvention autres collectivités	
6186	Frais colloques séminaires conférence	153,29	<b>74 SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>0,00</b>
<b>61</b>	<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	<b>271,68</b>	7511 Adhésions chèques	190,00
6231	Abonnement au site OVH	21,46	Adhésions liquides	210,00
6233	Transfert sur livret	0,00	7539 Soldes espèces versées en compte	
6251	Déplacements	0,00	<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>400,00</b>
6257	Réunions	0,00	7621 Revenu des valeurs mobilières	
6261	Frais postaux	0,00	7681 Autres produits financiers	
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>21,46</b>	<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>293,14</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>400,00</b>
		solde bancaire au 31 décembre 2018	672,36	
		RESULTAT Annuel	106,86	
		solde bancaire au 31 décembre 2019	779,22	
		Livret Bleu au 31 Décembre 2019	2597,14	
		<b>Total Trésorerie au 31 Décembre 2018</b>	<b>3376,36</b>	

Vote du rapport financier

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

## 3 - Modification du conseil d'administration

Nathalie Scornet est démissionnaire faute de disposer d'assez de temps pour travailler pour l'association.

Armand Joly, qui réside à Mané Moustran et Nadia Jacob, qui réside à Toulindac, ont fait acte de candidature. Ils sont élus tous les deux à l'unanimité.

## **4 – Débat et questions diverses**

Monsieur Bainvel, maire de Baden, rappelle que les travaux des parkings ont été plus longs que prévu et que, faute de pouvoir être utilisés, c'est le parking de la commune qui a été sollicité alors qu'il n'est pas conçu pour recevoir tant de véhicules pendant l'hiver, d'où des travaux et des nuisances imprévus. Il apporte quelques précisions sur le prolongement de l'aménagement de la route départementale jusqu'aux 4 Chemins, et précise que l'association sera informée de la mise en place de la signalétique. Les travaux de construction de la base nautique ont effectivement démarré et celle-ci devrait être livrée au printemps 2021. Il ajoute que la mini-décharge dont il a été question dans le rapport moral devrait être purgée lors des travaux de construction de la rampe de la base nautique. En revanche, il ne suivra pas l'avis négatif du commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique relative au PLU concernant l'emplacement réservé 20, car il estime que ce nouveau parking – qui restera sous forme naturelle – sera utile à la base nautique. Il indique en outre que les travaux de remise en état du chemin côtier de Mané Moustran ne pourront pas être réalisés à temps pour que la course trail Ultra Marin puisse y passer. Enfin, il informe l'association que GMVA a prévu de prendre part au financement de la navette gratuite à hauteur de 6 500 euros.

Un débat s'installe sur les parkings et sur l'opportunité d'en ajouter, notamment sur l'emplacement réservé 20. Le dilemme est le suivant : soit on réduit les parkings afin d'inciter les visiteurs à prendre d'autres mode de transports que la voiture – ce qui suppose une amélioration des transports en commun -, soit on crée des parkings pour éviter un envahissement anarchique des voitures sur l'ensemble du site, mais les voitures y seront de plus en plus nombreuses. Il est toutefois nécessaire de rappeler que le volume d'activité de la base nautique n'a pas vocation à s'accroître, que pendant l'année, les cars scolaires ont un parking et peuvent évoluer correctement et qu'il est sans doute suffisant de modifier la limite entre les deux parkings de la commune (Z4) afin d'agrandir la partie laissée aux usagers de la plage pour régler l'essentiel du problème.

Par ailleurs, en raison de la configuration des lieux, la plage de Toulindac ne sera pas, à proprement parler, rendue accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **4 – Clôture de l'assemblée générale**

Les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, et personne ne demandant plus à poser de questions, la présidente clôt l'assemblée générale à 19h30 et invite les participants à lever le verre de l'amitié.